

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD****D2024/060****SEANCE DU 30 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 juillet

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 17	Présents :
Présents : 9	Mmes CHABRIER Isabel, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, DEMARGNE Céline.
Représentés : 0	MM. ROYERE Joël. LAROCHE Michel, PETIT-COULAUD Bastien, SCAFONE Dominique.
Votants : 9	Absents :
Abst. : 8	Mmes LEGRAND Coline, MAINGOUTAUD Elodie, COUCAUD Thierry.
Exprimés : 9	Excusés :
Oui : 9	MM. DURUDAUD Patrick, MARGOT Manuel, ROYERE Julie, AUMEUNIER Sébastien.
Non : 0	KAPLAN Iskender.

Secrétaire de séance : Madame SALADIN Christine

OBJET : MAITRISE D'ŒUVRE DU LOTISSEMENT DU MAUCOUDERT :

M. le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres relatif à la maitrise d'œuvre du projet du lotissement du Maucoudert.

Le choix et le classement des offres ont été effectués conformément aux conditions définies dans le Règlement de Consultation.

Les offres remises ont été sélectionnées selon les critères de classement suivants :

- Prix des prestations : 40 % - 40 points
- Valeur Technique : 20 % - 20 points
- Moyens mis en œuvre : 20 % - 20 points
- Délais : 20 % - 20 points

Trois entreprises avaient candidaté et le rapport d'analyses des offres porte l'entreprise VRDEAU Conseils le 1^{er} du classement.

Après consultation de ce rapport d'analyses et en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de confier la maitrise d'œuvre du projet du lotissement du Maucoudert à la société VRDEAU Conseils.
- Autorise le Maire à signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE



La secrétaire de séance Christine SALADIN



